

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud

SÉANCE du 06 novembre 2015

Délibération n° 115-2015

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le contenu du dossier de demande d'approbation de l'Agenda d'accessibilité programmée du patrimoine géré par l'Université et son dépôt auprès des autorités compétentes en vue de sa validation.

Membres en exercice : 25 membres

<u>Votes</u> : 19	Pour :	19
	Contre :	0
	Abstention(s) :	0

Délibération adoptée.

Visa du Président

Jean PEETERS



Document(s) en annexe au présent extrait : Projet de délibération et dossier de présentation

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 16 novembre 2015.

Document mis en ligne le : 16 novembre 2015.